

Nécropole de Morvillars

DISCOURS DU 12 NOVEMBRE 2017

Le 28 octobre 1923, Louis VIELLARD, alors maire de Morvillars, inaugurerait la nécropole du village, 2^{ème} nécropole nationale du Territoire de Belfort en présence des autorités civiles, militaires et des délégations de l'époque.

Aujourd'hui, 12.11.2017, soit un siècle plus tard - 94 ans exactement, en tant que maire de Morvillars en exercice, je répète cette cérémonie à l'occasion de sa complète rénovation. En présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Monsieur le Sénateur, Monsieur le Député, Monsieur le Président Grand Belfort Communauté d'Agglomération, et des autorités civiles et militaires. Votre présence est le gage d'un honneur à la hauteur de l'évènement.

Je réitère cette inauguration avec la même émotion et la même conscience d'un moment historique qu'il y a un siècle.

Je pense que tous ceux qui étaient présents ce 28 octobre 1923 d'où qu'ils soient, sont bien fiers que l'on perpétue le souvenir de ces soldats morts pour la France, morts pour notre liberté.



La transmission de la mémoire passe certes par le souvenir, mais également par des mesures concrètes, à savoir des travaux qui permettent la préservation de ces lieux.

Entretenir la nécropole, c'est entretenir le respect de ceux qui ont perdu leur vie en pleine jeunesse, et dans des conditions atroces, pour sauver les nôtres...

C'est faire perdurer la Mémoire par une transmission aux nouvelles générations, pour que l'expérience de ces guerres préserve la Paix.

C'est vaincre l'oubli pour que la jeunesse entretienne les conditions de la tolérance, de la solidarité qui assureront cette paix toujours fragile ...

Elu depuis 2011 et animé d'un sens civique affirmé, le conseil municipal s'est interrogé dès 2013 sur sa contribution à la mémoire à l'occasion du centenaire de la guerre 14-18.

Nous avons déposé un dossier en Préfecture de labellisation que nous avons obtenue.

Nos objectifs en 2013 étaient au nombre de 10.

Ils ont TOUS été réalisés à ce jour.

Je vous les cite :

1 – Redonner sa dignité à la nécropole : objectif atteint

2 - Restaurer le monument aux morts et les tombes

Entretien des allées, pelouses, déplacer et consolider le mât et le drapeau.

Planter arbres, arbustes et rosiers qui symbolisent à la fois la vie préservée, la vie qui continue et la fragilité de la paix, de la liberté sans cesse à reconquérir : objectif atteint

3 - Mieux connaître notre patrimoine, notre histoire locale et la faire connaître : objectif atteint

4 - Entreprendre des recherches historiques sur la nécropole, le monument « lanterne des morts », l'ambulance du château, l'hôpital d'origine des étapes qui comptait 2000 lits : objectifs atteints au-delà de nos espérances avec les années de recherches de notre historien local Patrice BOUFFLERS.

5 - Rendre hommage aux soldats en cherchant à savoir qui était chacun d'eux : objectif atteint

6 - Retrouver des descendants : objectif atteint

7 - Entretenir le souvenir : objectif atteint, en lien avec l'ensemble des partenaires que vous êtes.

8 – Montrer que les valeurs civiques, loin d'être « ringardes », représentent les fondements d'une société.

9 – Faire en sorte que les cérémonies commémoratives aient du sens : objectif atteint

10 – et surtout : transmettre le devoir de mémoire auprès des jeunes générations ⇒ objectif atteint et c'est sans doute celui dont nous sommes le plus fier.



A un moment, notre nécropole était candidate au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle ne l'est plus. C'est un constat, pas un regret. Nous avons compris et accepté le retrait du Conseil Départemental. L'inscription était trop coûteuse et aléatoire.

Bien sûr, l'UNESCO représentait une garantie de préservation du site pour les siècles à venir. Même sans cela, je souhaite sincèrement que les municipalités qui suivront la nôtre continueront l'œuvre qui a été commencée en 1923 et pour laquelle nous sommes un bâton-relais aujourd'hui.

J'espère que les municipalités futures se sentiront investies autant que nous le sommes, et seront animées par ce même sentiment de responsabilité de préservation du site.

Paraphrasant Louis Viellard, Maire de l'époque, je peux conclure en disant : c'est en gardant mémoire de l'exemple des héros enterrés dans ce petit coin de sol français, que nous saurons demeurer les dignes héritiers des artisans de la victoire et de la paix.

Le maintien de la paix et de la liberté ne se décrète pas, mais se gagne, se mérite et s'éduque.

Merci à chacun d'entre vous d'y contribuer.



Je voudrais citer les partenaires de la mairie de Morvillars et leur témoigner toute ma reconnaissance et celle des élus :

- ✓ En 1^{er} lieu un coup de chapeau, un hommage particulier à 3 hommes, piliers de cet évènement : Mr Emile BUISSON, Régis OSTERTAG et Patrice BOUFLERS.
- ✓ Les services de l'Etat, qui ont assumé la totalité des frais de rénovation :
 - La Préfecture de Belfort, représentée par M Dubreuil, sous-préfet
 - L'ONAC : Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre
 - Le pôle des sépultures de guerre de Colmar qui dépend du Ministère de la Défense
- ✓ Le Souvenir Français
- ✓ L'Union Nationale des Combattants du Territoire de Belfort
- ✓ L'Union Départementale des Associations de combattants et victimes de guerre
- ✓ Les anciens combattants de Morvillars
- ✓ Le 1^{er} Régiment d'Artillerie de Bourogne
- ✓ Les Archives Départementales
- ✓ Mr GSCHWIND Jacques
- ✓ Belfort Tourisme
- ✓ Mr Noël BARDOT + Bénévoles en tenue d'époque
- ✓ L'école primaire de Morvillars
- ✓ Le collège Lucie Aubrac
- ✓ Le Lycée Viette de Montbéliard et ses étudiants en BTS audiovisuel
- ✓ La société LYNCEE qui assure gracieusement le film de l'évènement
- ✓ Les photographes (Brigitte LOCHET), la presse, l'Est Républicain
- ✓ L'ensemble de mon conseil municipal et toutes les petites mains bénévoles (Annie Ostertag...)

Merci à vous tous pour la réussite de ce moment historique.

Françoise Ravey, maire de Morvillars
Le 12 novembre 2017